



Formation des intervenants à l'application du Programme de qualification des jeunes

INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ

L'institut universitaire Jeunes en difficulté regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement et à la diffusion de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ces formations provinciales sont issues d'un partenariat entre les deux établissements porteurs des désignations universitaires jeunesse, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et le CIUSSS de la Capitale-Nationale et visent à soutenir le développement des compétences des intervenants jeunesse du réseau de la santé et des services sociaux.



CLIENTÈLE VISÉE

- ▶ Personnel offrant le Programme qualification à des jeunes suivis et placés en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse et/ou offrant de la supervision à ce personnel ou aux équipes.



DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ 5 demi-journées de 8 h 30 à 12 h (17,5 heures)
- ▶ Mode virtuel disponible



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ▶ 12 maximum



COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Reconnaître que le passage à la vie adulte représente une étape charnière du développement du jeune. Pour l'aider à y faire face avec succès, il veille à la préparation émotionnelle du jeune en l'accompagnant dans la prise de conscience de ce que le passage à la vie adulte signifie pour lui.
- ▶ Connaître et comprendre les différentes composantes du PQJ : il met en œuvre les étapes du programme et utilise les outils en individualisant son approche afin que chaque jeune puisse accorder le sens souhaité à son « projet de vie adulte ».
- ▶ Reconnaître l'importance de développer un lien significatif avec le jeune et y consacre le temps et les moyens requis.
- ▶ Être en mesure de respecter le rythme du jeune et de l'amener à se structurer à l'intérieur d'une démarche par « petits pas » assurant le succès vers la qualification et l'apprentissage à la vie autonome. Il sait, notamment, composer avec les périodes d'inaction du jeune.
- ▶ Comprendre et respecter son mandat, ainsi que les différences entre son rôle et celui des autres acteurs. Il sait aussi en reconnaître les limites. Il est capable de se créer un réseau de partenaires internes (équipes régulières des directions jeunesse et de la protection de la jeunesse) et externes (acteurs du milieu communautaire, familial, institutionnel, etc.) en vue d'aider le jeune dans la réalisation de son « projet de vie adulte ».
- ▶ Être en mesure d'accompagner le jeune dans l'élaboration d'un « projet de vie adulte » qui tient compte à la fois de ses intérêts et de ses capacités. L'éducateur est capable de percevoir les forces, les limites et les centres d'intérêt du jeune et de les utiliser comme plate-forme pour son intervention.
- ▶ Connaître et comprendre les rôles et les responsabilités des différentes ressources de la communauté susceptibles de prendre le relais auprès du jeune. Il sait référer le Bon jeune, à la Bonne ressource et au Bon moment.
- ▶ Avoir comme préoccupation première de favoriser le développement du pouvoir d'agir des jeunes. Pour ce faire, il l'accompagne et le guide dans sa prise en charge de son projet de vie adulte.
- ▶ Savoir donner du feedback au jeune sur ce qu'il doit faire pour parvenir à réaliser son projet de vie adulte. De plus, il veille à soutenir la motivation du jeune tout en respectant son rythme.
- ▶ Avoir la capacité de travailler de façon individuelle et autonome en planifiant et en organisant ses tâches en fonction de la mission du programme et du rôle qui lui est confié.
- ▶ Connaître et comprendre les facteurs qui maximisent le transfert des apprentissages. Il a recours à des stratégies reconnues efficaces pour le transfert des apprentissages dans le cadre d'activités individuelles ou de groupe.
- ▶ Savoir reconnaître la présence de facteurs émotionnels et comportementaux susceptibles d'entraver l'insertion sociale et professionnelle du jeune et s'en sert comme levier dans son intervention.
- ▶ Comprendre et accepter de gérer les risques inhérents à la démarche d'autonomie préconisée au PQJ tout en s'assurant d'arrimer son intervention à celle de ses principaux partenaires internes et externes.
- ▶ Comprendre et encadrer le processus d'intégration socioprofessionnelle et de sa qualification (employabilité ou scolarisation) afin d'accompagner le jeune dans les différentes étapes menant à son insertion sociale et professionnelle.

■ DESCRIPTION

La formation vise à faire connaître et comprendre le Programme de qualification des jeunes en centres jeunesse. Ce programme d'intervention intensive vise à préparer le passage à la vie adulte et à assurer la qualification des jeunes placés en vertu de la LPJ.

La formation présente la trame de fond du programme, le but, l'approche et la philosophie d'intervention, les grandes étapes et sous étapes du programme, les conditions de succès, la clientèle cible, le profil et les compétences du personnel, le partenariat et les principaux outils utilisés dans le cadre du programme et permet de discuter et d'échanger sur les particularités du rôle de l'intervenant PQJ.

La formation permet de :

- ▶ Identifier et expliquer les principales composantes du PQJ;
- ▶ Présenter le processus et les caractéristiques de l'accompagnement;
- ▶ Comprendre l'importance du développement et du maintien du réseau social, du réseau de soutien et du partenariat.

Pour de plus amples informations, communiquez avec l'Équipe formation de l'IUJD par courriel à : formation.reseau.jeunesse.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 